

**VERNEUIL FINANCE**  
**Société anonyme au capital de 1.099.265 €**  
**542 099 890 R.C.S. PARIS**  
**49/51 rue de Ponthieu - 75008 PARIS**

Paris, le 12 février 2021,

**MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES**

Les actionnaires de la société Verneuil Finance sont convoqués en assemblée générale mixte le **vendredi 5 mars 2021, à 09 h 30** au 1b Avenue Jean-Baptiste Clément - 92100 Boulogne-Billancourt à **huis clos** et invite en conséquence les actionnaires à privilégier le vote à distance.

**Compte tenu des circonstances sanitaires exceptionnelles et conformément à l'article 4 de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et des décrets n°2020-418 du 10 avril 2020 et n°2020 - 925 du 29 juillet 2020 portant adaptation des règles de réunion et délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, l'Assemblée Générale de la Société du 12 octobre 2020, sur décision du Conseil d'administration, se tiendra sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.**

**En conséquence, les actionnaires ne pourront pas assister à l'Assemblée Générale ni s'y faire représenter par une autre personne qui serait physiquement présente.**

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale 2021 sur le site de la Société ([www.verneuil.eu](http://www.verneuil.eu)).

L'avis de réunion a été publié au BALO le 29 janvier 2021, ainsi que sur le site internet de la société ([www.verneuil.eu](http://www.verneuil.eu)). Il contient l'ordre du jour de cette assemblée, les projets de résolutions proposées par le Conseil d'Administration et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des actionnaires.

L'ensemble des documents et renseignements concernant cette assemblée est tenu à la disposition des actionnaires dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur et en particulier, les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code du Commerce publiées sur le site internet de Verneuil Finance ([www.verneuil.eu](http://www.verneuil.eu)) dans la rubrique « Assemblées générales »

Il est par ailleurs possible de recevoir ces documents sur simple demande par e-mail à l'adresse [verneuilparticipationsag@gmail.com](mailto:verneuilparticipationsag@gmail.com)

VERNEUIL FINANCE est cotée sur NYSE Euronext Paris <sup>TM</sup> - Compartiment C  
ISIN : FR0000062465 - Mnémo : VRNL - Reuters : TNCP.PA  
Retrouvez toute l'activité de Verneuil Finance sur [www.verneuil.eu](http://www.verneuil.eu)